

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 17 Octobre

CE QU'EN PENSE L'EUROPE

L'opinion des français est, on peut le dire, unanime sur les fêtes merveilleuses auxquelles a donné lieu le voyage du Tsar et de la Tsarine, comme sur ses conséquences politiques, ou diplomatiques. Mais ce qu'il importe de connaître c'est l'impression produite en Europe. Rien de plus curieux à noter, de plus amusant même, et de plus imprévu que certains de leurs jugements.

La presse allemande ne songe plus à rire comme jadis, des « illusions » françaises sur l'entente avec la Russie ; elle a ouvert les yeux, d'assez mauvaise grâce du reste. Certains journaux comme la *Gazette de Voss*, déclarent qu'on ne saurait se moquer de l'enthousiasme des manifestations de Paris et de Châlons. D'autres sont amenés à reconnaître, malgré eux, que le relèvement de la France est complet. Certains, tels que les *Neueste Nachrichten*, *Die Zeit*, etc., insinuent que l'alliance franco-russe pourrait bien être dirigée contre l'Angleterre. La *Gazette de Cologne* a commencé par lancer comme de coutume, quelques plaisanteries visant à l'ironie, mais purement lourdes ou naïves : elle raille par exemple la décoration des rues dont « le mauvais goût » l'a choquée.... Mais après les toasts échangés à Paris, elle a été forcée de reconnaître que l'alliance franco-russe a dû prendre le caractère d'un acte écrit ; dans un article sensationnel, elle a même affirmé l'existence de cet acte. — A noter enfin la méchante humeur des *Nouvelles de Hambourg*, organe de M. de Bismarck. Ce journal s'en prend à M. de Caprivi, et s'efforce d'atténuer la portée du rapprochement franco-russe. — La *Freisinnige Zeitung* enfin, honore le peuple français en général et Paris en particulier, de « sa pitié ».....

En Italie, les journaux désorientés tout d'abord, ont bientôt avoué que la France

était définitivement sortie de son isolement. Tandis que les feuilles crispiniennes se distinguent par leurs propos venimeux ou perfides ; pendant que le *Roma di Roma* n'attache « aucune importance » à la visite du Tsar, et que le *Mattino* y aperçoit au contraire « la plus grande calamité du dix-neuvième siècle », les autres tiennent un langage raisonnable et quelque peu mélancolique. — La *Tribuna* avoue que la situation de l'Italie dont le concert européen est plus que singulière ; elle s'en prend à l'égoïsme de ses alliés l'Autriche et l'Allemagne : « Combien, dit-elle tristement, la triplique diffère de la duplice, laquelle est solide, courageuse, affirmant sa solidarité » ouvertement, défendant franchement ses intérêts réciproques, et encourageant jusqu'à l'amour-propre et l'intérêt national. » Et dans un autre article, la *Tribuna* ajoute :

« La situation européenne est aujourd'hui changée. Nicolas a laissé son cœur en France. L'Italie saura-t-elle en profiter ? » Les journaux Austro-Hongrois ont tenté au début de pallier l'effet des réceptions de France en parlant du voyage en Autriche, mais ils ont fini par reconnaître que les toasts de Paris et de Châlons ne ressemblent guère à ceux de Vienne et Breslau. Ils insistent sur le caractère pacifique des fêtes, et certains, comme l'*Evirblatt*, affectent même de s'en réjouir. La *Nouvelle Presse Libre* avoue que « personne ne restera indifférent au spectacle offert par Paris ». Et cependant le *Pester Lloyd* d'ordinaire plus sérieux, « n'attache aucune importance à la visite de Paris ».

En Angleterre surtout, l'attitude de la presse est curieuse. Les toasts significatifs de Paris et de Châlons ont déterminé un mouvement d'opinion imprévu en faveur d'un rapprochement plus ou moins étroit avec la Russie et la France. Et dans plusieurs journaux cette note est accentuée encore : on reconnaît hautement et sans réserve la réussite complète des fêtes et l'admirable tenue de la foule. — Le *Daily Chronicle* en arrive même à préconiser une triple

alliance entre la France, la Russie et l'Angleterre, dont les intérêts, dit-il, sont intimement mêlés sur plusieurs points du globe.

— De son côté le *Times* a parfaitement aperçu les conséquences de l'union franco-russe : il rend hommage au tact et au sang-froid des républicains français recevant le plus grand monarque d'Europe, et approuve « l'instinct qui porte le peuple français à voir dans la politique russe une sorte de relèvement national. » A son avis, l'union des deux peuples est aussi complète que si le mot « alliance » avait été prononcé. — Pour le *Daily News*, cette politique a profité d'abord à la Russie, mais à présent, elle sert surtout l'influence française. — Le *Morning Post* souligne courtoisement que l'alliance des deux nations a pour base principale leur communauté d'intérêts. — Enfin la *Westminster Gazette* donne la note exacte en disant que l'alliance rend plus que jamais désirable pour l'Angleterre, la nécessité d'une meilleure entente avec la Russie et avec la France ; elle reproche à « la cour » de n'avoir pas su travailler à ce rapprochement, comme elle l'aurait dû en « ayant le courage » de dépouiller son attitude monarchique » de convention pour inscrire la République française sur la liste de ses visites. »

D'une façon générale, on le voit, nos fêtes inoubliables ont eu pour premier effet de faire comprendre à l'Europe que la fraternité pacifique de la France et de la Russie était sincère et définitive, et que loin de menacer personne, elle servirait dans le monde entier la cause de la paix et de la justice.

J. QUERCYTAIN.

Socialisme et Coopération

Le monde politique socialiste est assez décontenancé par les résultats négatifs et ruineux de la « verrerie aux verriers » de Rivede-Gier. La moitié des ouvriers a été licenciée en présence d'une situation qui accuse, dit-on, un passif de 300,000 francs.

— Tu viens de la part de Valinier ? demanda-t-il.

— Parbleu !

— Il faudra que j'en cause avec Geneviève dès ce soir. Alors Mme Dubois fit observer prudemment que l'on ne pouvait pas ainsi courir deux lièvres à la fois, qu'il était convenable de voir d'abord pour Francis que l'on ne pouvait pas traiter en pis-aller.

— Quand on s'adressait aux scrupules de Dubois, ce n'était jamais en vain.

— C'est vrai, dit-il, je n'ai pas manqué à ma parole jusqu'à ce jour et je ne voudrais pas commettre. Comme le dit Arthémise, on ne peut pas courir deux lièvres à la fois sans manquer à tout le monde. Voyons d'abord si Gerbal tiendra son engagement, puis nous verrons pour Valinier.

— S'il le tient, reprit Ferdinand, il faudra bien choisir. Qui choisiras-tu ?

Dubois, l'épée dans les reins, ne savait plus à qui entendre.

— Ah ! s'écria-t-il, je donnerais cent francs pour que Geneviève eût la figure comme une écumoire. Il ne serait pas tous après elle comme ils le sont, et moi je ne serais point le tissur le plus empressé de Lyon.

Parbleu ! c'était bien sur cet embarras que comptait Ferdinand pour mener au port ses combinaisons.

— Laisse-moi faire, Dubois, dit-il.

— Te laisser faire... Te laisser faire...

— Quand il s'agit de l'avenir de Geneviève, personne autre que ma chère Arthémise et moi ne s'occupera de son établissement.

Mme Dubois confirma la décision de son mari, savoir que Geneviève devait être consultée avant de procéder à la moindre démarche.

— Et si manœuvre à quelque idée dans sa cervelle, répliqua Ferdinand, qui ne soit ni la vôtre, Arthémise, ni la tienne Dubois.

— Qu'est-ce que vous allez chercher ?

— Dame ! il faut tout prévoir. La tête des filles est

Il n'y a là rien qui soit de nature à nous réjouir. Nous regrettons sincèrement que les tentatives de cet ordre soient généralement vouées à un irrémédiable échec. Encore faudrait-il en reconnaître sincèrement les causes. Or, parmi celles-ci, il n'est pas douteux que le fait, pour les ouvriers, de se remettre du soin de leurs intérêts professionnels, aux politiciens socialistes, tient la première place.

Nous ne rechercherons pas si ces politiciens réunissent, pour l'administration des entreprises industrielles dans lesquelles ils poussent les ouvriers, par hostilité systématique envers les patrons, les aptitudes techniques et commerciales indispensables. Supposons même qu'ils les possèdent toutes et au plus haut degré, de telle sorte que l'extraction du charbon de la mine par exemple se fasse, pour l'ouvrier mineur, dans les meilleures conditions possibles. Mais ceci ne saurait suffire. On comprend de reste que, pour que le travailleur puisse recevoir la rémunération de sa peine autrement dit le salaire de son travail, il est indispensable d'avoir trouvé au produit, — dans le cas qui nous occupe, au charbon, — de sérieux débouchés en rapport avec la quantité de minerais extrait.

Or, c'est la grande industrie qui est le principal consommateur de la houille, et la grande industrie est précisément le point de mire des agressions et des projets de renversement de nos socialistes. Comment veut-on, dès lors, que cette même grande industrie qu'on ne se cache pas de vouloir détruire en la personne de ses administrateurs, de ses directeurs et de ses ingénieurs, ait la pensée de s'approvisionner de combustible auprès des entreprises industrielles de coopération ouvrière, dont les démolisseurs socialistes sont les dirigeants et les maîtres ?

Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que dans cette situation les chefs du collectivisme, les Guesdè et les Jaurès, acculent les travailleurs qui les écoutent à une impasse, à la ruine, au chômage et à la misère. Une fois de plus les ouvriers peuvent s'apercevoir que les conseillers ne

si biscornue.

— C'est possible, Ferdinand, mais je vous assure que celle de Geneviève est trop sérieuse pour contrecarrer nos desseins, quels qu'ils soient.

Dubois, très impatient d'avoir passé sa matinée en conversation, dit à son frère, pour conclure, et d'un ton qui ne souffrait pas de réplique.

— Je parlerais à Geneviève. Assez causé !

Ferdinand s'inclinait toujours devant la volonté de son frère aîné.

Il sortit, ayant son siège fait.

V

Jean Valinier était fils de Rosalie Valinier et de « père inconnu ».

— Ce père inconnu qui n'avait point osé signer sa sottise de jeunesse sur les registres de l'état-civil n'était autre que Ferdinand Dubois.

Cette erreur de sa vingtième année lui était un cauchemar insurmontable.

On a vu déjà combien Jean Valinier avait l'esprit désordonné. Il semblait que l'irrégularité de sa naissance eût influé sur l'équilibre de son cerveau. En fait, il avait toujours vécu à la diable matériellement et moralement. L'instruction primaire que lui avait fait donner son père naturel n'avait, (cela va de soi) point eu pour résultat de pondérer cette intelligence fort vive, mais à peine dégrossie. Au contraire les bribes de quelques notions superficielles s'étaient logées comme au hasard dans sa très facile mais très légère mémoire. Cette lumière louche rayonnant à faux sur tout ce qui l'entourait, faisait à Jean Valinier voir la société à l'envers et comme par le gros de la lorgnette.

Que faire de ce quart de savant, de ce raté de la classe prolétarienne ?

(A suivre)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 9

LE

MÉCANICIEN GERBAL

PAR

Paul TIMON

Ouvrage couronné par la Société de tempérance

IV

—... Que Gerbal ne boive plus... interrompit Ferdinand, persuadé que sa plaisanterie était bien bonne.

— Précisément.

— Gerbal ne plus boire ! mieux vaudrait espérer qu'il ne pleuvra plus désormais qu'une fois tous les dix ans à Lyon. Mais soit, admettons que Gerbal ne boive plus, cela fera-t-il un partie sortable pour Geneviève ?

— Francis est un brave garçon, on pourra voir.

— Francis est un brave garçon, soit ! Mais son ivrogne de père ne le compte-tu pour rien.

— Son père... son père... Vas-tu rendre responsable le fils des écarts du père ? les fautes ne sont-elles pas personnelles ? Est-ce que j'ai le droit de reprocher à Francis les verres d'absinthe de Gerbal ! Mais incrimine donc ton chat d'avoir des ancêtres forts gourmands en friandises ! il faut voir les choses non à la loupe, mais à l'œil nu.

Ferdinand se révolta, tout excellent qu'il fut, cria, tempéta, jura que Francis n'épouserait pas Geneviève, sa chère nièce, parce qu'il avait un bien meilleur parti à proposer à son frère.

— T'ais-je dit, répliqua Dubois que j'étais décidé à donner Geneviève à Francis ? Je t'ai simplement fait

remarquer que tu avais de singulières théories en matière de responsabilité. Maintenant tu parles d'un autre candidat. Lequel.

Ferdinand répondit carrément :

— Jean Valinier.

Certes, Dubois avait toujours accepté favorablement les visites du prote et lui avait ouvert sans marchander, les portes de son hospitalière maison. Certes, il avait des points de contact nombreux, sur la question politique avec le jeune homme, mais de sa facilité à causer avec lui à l'idée de l'avoir jamais pour gendre il y avait positivement la distance qui sépare la patache du train rapide et le paquebot transatlantique de la galère carthaginoise.

— Jean Valinier ? ce prote intelligent, je le veux bien, mais, entre nous, qui n'a pas l'air de plaire beaucoup à Geneviève ?

— Oui, je te propose un bon parti. Jean Valinier est un homme capable, orateur très estimé des réunions publiques de Lyon. Un bon parti.

— Peuh !

— De la graine de député.

— Peuh ! il y en a 480 à la Chambre qui ne le valent pas, mais la politique, vois-tu, ce n'est pas très nourrissant dans un ménage. J'aime mieux un métier.

— Un métier. Jean Valinier en a un excellent à l'imprimerie Venture : il gagne 12 fr. par jour. Cette place le met en rapport avec toutes sortes de gens instruits qui lui prêteront la main quand il voudra.

Dubois, faible de caractère, se prit à songer.

Malgré son premier mouvement — le bon — il pensa qu'il voyait peut-être de travers la question. Et Ferdinand insista beaucoup pour son protégé, le frère aîné finit par se faire à la perspective d'avoir un gendre que la politique, cette chose si peu nourrissante dans un ménage, pouvait porter au corps législatif.

Subitement il oublia la quasi-promesse qu'il venait de faire à Gerbal.

sont pas les payeurs, et que les déclarations et les actes de guerre contre le capital et contre le patronat, ne peuvent arriver à produire rien de bon pour personne, surtout pour le plus grand nombre dont le travail est le seul moyen d'existence.

Autre conséquence non moins regrettable encore, c'est que le principe coopératif qui pourrait produire de si heureux résultats par l'entente et l'harmonie entre le capital et le travail, se trouve atteint dans ses propres œuvres et dans l'estime légitime dont il jouit dans notre démocratie.

F. A.

INFORMATIONS

Ordre du jour du ministre de la guerre

Le Ministre de la guerre a adressé à l'armée l'ordre du jour suivant :

Officiers, sous-officiers et soldats,

Par ordre général du 10 octobre, j'ai porté à votre connaissance la lettre que M. le Président de la République venait de m'adresser, à la suite de la revue du camp de Châlons. Je vous l'ai communiquée sans aucun commentaire, de peur d'en atténuer la haute portée.

Il me reste un devoir à remplir envers les collaborateurs qui à tous les degrés de la hiérarchie, ont si bien répondu aux intentions du gouvernement et au vœu du pays et su mériter la haute approbation des hôtes illustres de la France.

Le premier témoignage de ma satisfaction est dû à M. le général Saussier, au chef éminent qui, une fois de plus, a justifié la haute confiance que le gouvernement et la France ont mise en lui, comme gouverneur de Paris. Dans les conditions les plus délicates, avec son expérience consommée et sa haute autorité, il a su assurer d'une manière remarquable les services d'ordre et d'honneur. Commandant en chef de l'armée réunie au camp de Châlons, il a contribué, plus que personne, à l'éclatant succès de la revue du 9 octobre.

Le général de Boisdeffre, chef d'état-major de l'armée, et chargé en même temps auprès de S. M. l'empereur de Russie d'une mission spéciale, a su remplir, à la satisfaction de tous, avec son tact et son dévouement habituels, les multiples fonctions confiées à son patriotisme.

Les généraux Hervé, d'Aubigny, de Jessé, Pierron et Nismes, méritent toutes mes félicitations pour la brillante tenue, la belle attitude, l'esprit de discipline, la souplesse et l'entrain des troupes qu'ils ont présentées à Cherbourg, à Paris et au camp de Châlons.

Le général Hervé, délégué par le ministre pour la réception, l'installation et l'alimentation des troupes, comme pour la préparation matérielle de la revue, a particulièrement droit à ma reconnaissance.

Les services d'état-major, du génie, des chemins de fer, de l'intendance, du train, etc., ont fait, aux applaudissements de tous, des efforts couronnés de succès.

Enfin, dans l'armée improvisée dont notre beau 6^e corps formait la base, la pensée du pays,

comprise par le dernier soldat, a permis au gouvernement de la République de présenter un spectacle militaire digne de la France et du puissant empire dont elle recevait les augustes souverains.

Le Ministre de la Guerre,
Général BILLOT.

L'Alliance franco-russe

Le *Matin* nous donne des renseignements intéressants sur l'alliance franco-russe :

« Sans parler, dit-il, des affaires d'Egypte, pour lesquelles l'entente franco-russe s'est affirmée publiquement lors du procès au gouvernement khédivial, à propos de l'expédition soudanaise, nous savons que les deux chancelleries ont arrêté leurs vues au sujet de la question d'Orient. Quand on verra la mise en action de cette politique, peut-être ne doutera-t-on plus de la conclusion ferme d'une alliance écrite.

« En réalité, il y a, à cette heure, deux documents : Une convention militaire et un protocole diplomatique. C'est à l'initiative du ministre de la guerre qu'a été conclue, en 1890, la première, après l'adoption et la mise en usage du fusil Lebel. La Russie demanda officiellement deux exemplaires de cette arme merveilleuse de l'infanterie.

« Nous voulons bien accueillir votre demande, répondit-on, mais dites-nous au moins contre qui serviront ces fusils si vous les adoptez.

« Jamais ces armes ne seront tournées contre la France.

« Eh bien ! que l'identité d'armement consacre l'identité d'intérêt.

« On acquiesça à Pétersbourg. C'est ainsi que fut conclue la convention militaire signée par M. de Freycinet, alors ministre de la guerre.

« Plus tard, on reconnut la nécessité de déterminer les conditions diplomatiques dans lesquelles pouvait se réaliser cette coopération des deux armées, s'exercer, selon le mot de Nicolas II à Châlons, la « confraternité d'armes » franco-russe.

« De là, la convention de 1894, au bas de laquelle figure la signature de M. Casimir-Périer, président du conseil et ministre des affaires étrangères.

« En résumé, ayant pour objet de rétablir à notre profit l'équilibre rompu par la triple-alliance, l'accord franco-russe est de nature à rassurer toutes les alarmes et à satisfaire les plus exigeantes ambitions. »

Paroles du tsar

Le *Gaulois* prétend avoir appris quelques particularités, jusqu'à ce jour ignorées, du séjour de Nicolas II en France :

Voici, pour commencer, un mot absolument authentique que le tsar a prononcé la veille de son départ pour Châlons : « Guillaume ne m'a montré que des soldats ; en France, au contraire, j'ai pu prendre contact avec une foule extrêmement sympathique ; comment le souvenir de ce spectacle si touchant pourrait-il s'envoler de mon cœur ? »

Le lendemain, le tsar se rendait à Châlons et contemplant avec l'admiration que l'on sait le spectacle de notre armée de l'Est, si supérieurement entraînée et disciplinée. Ici, encore, Nicolas II s'est exprimé nettement devant ceux qui ont l'honneur de l'approcher, notamment devant M. le général de Boisdeffre, les généraux Richter et Fredericksz.

crier grâce pour son assassin.

— Eh mais ! s'était écrié Savreux, n'est-ce pas toujours le rôle du défenseur que de détruire l'accusation ? Le président des assises, lui aussi, essaya de déterminer Paul à renoncer à la défense du meurtrier. Il redoutait l'influence de l'éloquence de Savreux sur le jury.

Le mari de Mlle Mollien ne se découragea pas, il obtint l'autorisation qu'il sollicitait et la permission d'aller annoncer lui-même au meurtrier le soin qu'il prenait de sa défense.

Ce ne fut cependant pas sans une certaine appréhension que, précédé d'un gardien qui le guidait au travers du dédale de corridors et de passages de la prison, il arriva devant la porte de la cellule de Dubulle.

Il se demandait quel accueil allait lui faire l'assassin ; mentalement il invoqua le ciel et lui demanda force et courage pour accomplir jusqu'au bout son œuvre de charité, puis il pénétra seul dans la cellule du meurtrier.

A sa vue, Dubulle poussa un cri de fureur et s'élança sur lui, comme pour le briser.

— Savreux ici ! s'écria le misérable avec violence, que viens-tu faire encore ?

— Arracher la tête de mon meurtrier au bourreau, sauver son âme, vous défendre ! répondit Paul d'une voix grave et solennelle.

Ce fut le dernier incident de cette terrible bataille engagée entre la haine furieuse de Dubulle et le grand cœur de Savreux.

L'assassin resta une minute debout, pâle, sans voix, le regard hébété devant sa victime.

— Me défendez... bégaya-t-il.

Puis, avec un grand cri, il s'abattit aux pieds de l'avocat, vaincu enfin par tant de générosité, la gorge tordeue par les sanglots.

Il prit la main de Paul dans les siennes et la couvrait de baisers :

— Pardon ! pardon, gémissait-il, je suis un gueux, un lâche, un misérable, ne me défendez pas, je vous en

« — A Breslau et à Goerlitz, j'ai vu la traditionnelle parade allemande ; ici, je viens d'assister à une véritable revue comme on en passe quand l'heure est solennelle. Sans vouloir diminuer la valeur des troupes allemandes, je suis obligé de constater que je prise davantage le spectacle auquel je viens d'assister ici. Pour faire un bon petit soldat, point n'est besoin de décomposer le pas et de tendre la jambe. Je savais l'armée française forte et vaillante, mais pas à ce degré-là (sic).

L'alliance russe devant les Chambres

C'est, dit-on, M. Goblet qui, au nom des radicaux-socialistes de la Chambre, interpellera le gouvernement sur sa politique extérieure, dans le but d'obtenir du ministère des affaires étrangères des explications précises sur le traité existant entre la France et la Russie.

Devant les Chambres

Il est désormais certain que les présidents des Chambres prononceront des allocutions à l'ouverture de la session, pour se féliciter de la visite de l'empereur de Russie.

Le précédent de 1893 a été jugé décisif et a levé toutes les hésitations. Les deux présidents vont se concerter pour faire concorder, sinon dans les termes, du moins quant au fond, leur appréciation sur cette visite.

Départ des yachts impériaux

Cherbourg, 14 octobre.

La tempête s'est apaisée. L'*Étoile-Polaire* et le *Standart* ont quitté la rade, ce matin, faisant route sur Copenhague et Saint-Petersbourg.

Au moment de leur départ des hourras ont été échangés entre les marins russes et les marins des navires français de l'escadre. Les musiques du *Hoche* et du *Bowines* ont joué l'*Hymne Russe* ; celles des yachts la *Marseillaise*. Au moment où les yachts ont franchi la passe, l'amiral de Premesnil, au moyen de signaux, a souhaité bon voyage à l'amiral Lomen, qui a répondu : Merci !

Pour les pauvres de Paris

M. Barthou a remis à M. de Selves les 100,000 francs donnés par le tsar aux pauvres de la ville de Paris. La répartition en sera faite par les soins de l'assistance publique entre les bureaux de bienfaisance des divers arrondissements, proportionnellement à la population indigente et selon les procédés employés pour les distributions du 14 juillet.

Remise de peines

Par décret, à l'occasion du voyage en France de l'empereur et de l'impératrice de Russie, le président de la République a, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, accordé des remises, commutations ou réductions de peine à 402 individus condamnés par les tribunaux de France, d'Algérie et de Tunisie.

L'Angleterre en Egypte

Le *Times* consacre un article à la campagne de Dongola ; il termine ainsi : « Nous sommes à Dongola et nous y resterons, et non seulement nous y resterons, mais encore nous pousserons beaucoup plus loin. C'est notre devoir et nous n'y manquerons pas. »

Le Commerce de la Tunisie

Paris, 14 septembre.

Le ministre des affaires étrangères poursuivant

supplie ; laissez le bourreau accomplir son œuvre. C'est trop, ma haine désarme, je suis vaincu.

Savreux, pardon, grâce, pitié, au nom de votre femme, au nom de ma pauvre mère, au nom de M. Mollien, mon bienfaiteur.

Paul ému serra la main du malheureux pour le relever.

Mais Dubulle était à bout de forces, il retomba lourdement sur le carreau glacé de sa cellule, brisé, pantelant.

— Dieu bénira votre repentir, nous vous sauverons.

— A quoi bon, sanglota le malheureux, la mort c'est encore trop doux pour moi.

Ah ! comme je voudrais pouvoir recommencer ma vie, avoir de longs jours pour me repentir et expier.

Ainsi vous me pardonnez, Savreux, vous oubliez mes crimes, mes infamies, mes lâchetés, au lieu de me maudire, de me repousser du pied, vous serez cette main qui vous a frappé, vous vous constituerez le défenseur du misérable qui vous a fait tant de mal. C'est trop, vous êtes un saint. Ah ! si j'avais suivi votre exemple.

— Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, ce n'est pas à moi qu'il faut demander pardon. C'est devant le souverain Maître des événements qu'il faut fléchir le genou et courber la tête, c'est la miséricorde infinie, qui vous a accordé le temps de vous repentir, qu'il faut remercier.

— Oui, vous avez raison, je ne saurais trop m'humilier devant Dieu qui m'avait comblé de dons précieux dont j'ai fait un si pitoyable usage.

Savreux sortit de cette première entrevue avec Dubulle, heureux, confiant, le cœur débordant d'espoir.

Il avait laissé le malheureux, calmé, plein de courage et de résignation.

— Si je ne sauve pas sa tête, murmura-t-il en s'éloignant, je l'aurai tout au moins réconcilié avec le ciel ; s'il a souffert de cette vie, son repentir lui assure l'éternité bienheureuse. Merci, mon Dieu, de m'avoir ins-

le règlement de la situation conventionnelle de la Tunisie avec diverses puissances, vient de signer avec M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, un arrangement qui étend à la Tunisie les traités et conventions existant entre la France et la Suisse.

En vertu de cet arrangement, la Suisse jouira dans la régence, du traitement commercial de la nation la plus favorisée, la France exceptée. Il lui est concédé dans les mêmes formes où a été établi le régime qui régle les relations commerciales de la Suisse et de la France depuis le mois d'août 1895.

La question d'Orient

Londres, 15 octobre.

Dans les cercles politiques et diplomatiques de Londres on ne semble ajouter aucune foi à la nouvelle que le ministre des États-Unis à Constantinople, se proposerait de se rendre à son poste sur un navire de guerre, avec l'appui de l'escadre américaine du Levant, pour le cas où les forces turques s'opposeraient à son passage.

Washington, 15 octobre.

Les ministres des affaires étrangères et de la marine refusent de faire des communications, et l'on assure que le croiseur *Banerof* envoyé dans les eaux turques, n'est chargé que de la relève des équipages, et qu'il prendra des ordres envoyés depuis longtemps déjà à l'amiral américain.

L'insurrection Cubaine

La Havane, 15 octobre.

Le général Castellanos a obligé les insurgés à lever le siège de Cascarro, en repoussant les 5,000 hommes qu'opposait Gomez à sa marche. La défense héroïque des assiégés a duré treize jours. Les insurgés ont eu 300 hommes mis hors de combat. Les Espagnols ont eu 5 morts et 50 blessés.

AU TONKIN

Les nouvelles du Tonkin dépeignent toujours la situation comme étant généralement calme ; toutefois, quelques bandes éparses sont signalées, comme celle qui fut attaquée le 18 septembre à Phora, province de Thai-Nguyen, par les inspecteurs Malefond et Aubert. Les pirates furent mis en déroute, mais les deux inspecteurs furent blessés ; M. Malefond, gravement.

Phulang-Tuong, dans la province de Beo-Giang, où le choléra sévit assez violemment, a été mis en état de siège, à cause de la présence dans la région du Détham. Mais ce sont là de simples actes de brigandage bénins, comparés à ceux qui se produisaient autrefois dans ces régions.

M. Rousseau, gouverneur général du Tonkin, a visité, le 10 août, à Hué, le roi d'Annam. Le roi et M. Rousseau se sont promenés ensemble dans quelques villes importantes d'Annam, ce qui a produit la meilleure impression sur les indigènes.

La situation des protégés français au Siam est signalée comme particulièrement critique à la fin d'août ; les journaux accusent nettement les autorités siamoises de pousser contre nos protégés les pirates chinois qui infestent le royaume ; en tous cas, ces autorités ne font rien pour réprimer la piraterie.

Deux missionnaires, le Père Voisin, à Takien, près de Pétrui et le Père Génois, à Pakkolang, ainsi que le colon italien Montrésor, habitant

piré, je suis content de ma vengeance.

Le jour des assises arriva enfin.

Depuis le matin une foule énorme se pressait aux abords du Palais de justice, se bousculait dans le couloir, s'écrasait dans la salle, agitée, houleuse, attendant avec impatience le dénouement du terrible débat engagé entre l'avocat général et Savreux, et dont la tête de Dubulle était l'enjeu.

Sur le banc des accusés, entre deux gendarmes, se tenait Dubulle calme, résigné, dans une attitude humble et repentante.

Presque à ses pieds, au banc de la défense, Savreux silencieux, froid, se préparait à la lutte.

Et dans le fond, sous un grand Christ en bois sculpté, se tenait la cour, grave, impassible, presque menaçante. L'interrogation et l'audition des témoins n'eurent rapidement venant de se terminer au milieu du brouhaha et du tumulte de l'auditoire.

Dubulle avait tout à coup, semblant oublier qu'il avait sa tête à défendre, remettant son sort entre les mains de la divine Providence.

La liste des témoins était courte. Les dépositions de Maluni et de Orgeval, seules, avaient secoué un peu l'indifférence de la foule qui attendait avec impatience l'heure des plaidoiries.

Les deux amis de Savreux, malgré la modération de leurs déclarations, avaient étrangement compromis le succès de la cause de Dubulle et facilité la tâche de l'avocat général. Très habilement, après avoir en traits rapides esquissé la jeunesse de l'accusé, montré le bonheur rare qu'il avait présidé à ses premiers pas dans la vie, dépeint les bontés de M. Mollien qui en avait fait son associé et son ami, le magistrat s'adressant à Dubulle :

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 68

HAINE MORTELLE

Par A. DES ORMEAUX

TROISIEME PARTIE

LA RENCONTRE

IV

En cour d'Assises

— Vous étiez autrefois un grand avocat, mon ami. — Ah ! s'écria Paul radieux, je comprends maintenant, oui, tu as raison, c'est une pensée du ciel. Les juges ne pourront refuser la grâce de l'assassin à sa victime. Dubulle est sauvé.

La jeune femme eut un angélique sourire.

— Alors mon idée vous paraît bonne, monsieur ?

Croyez-vous qu'elle vous porte bonheur ?

— Vous êtes un ange, ma Louise, fit le jeune homme en serrant doucement sa femme contre sa poitrine.

Dès ce soir je demanderai à être désigné d'office pour défendre Dubulle. Je ferai l'impossible pour le sauver.

Depuis plusieurs jours Savreux s'est installé à Versailles pour être prêt à l'heure décisive.

Ce n'est qu'à grand peine qu'il a obtenu de défendre Dubulle qui n'avait pas encore fait choix d'un avocat.

L'avocat général s'y est opposé de toutes ses forces.

— Jamais, disait-il, on n'a vu pareil fait, dans toutes les annales du barreau. Il est impossible de trouver un précédent qui autorise une semblable dérogation aux usages. L'effet de son réquisitoire, ajoutait-il, serait détruit par l'apparition de la victime, venant à la barre

Pétrie, furent attaqués entre le 10 et le 15 août.

Montrosor et le Père Voisin, quoique grièvement blessés, ont été sauvés, mais on ignore le sort du Père Génois, qui n'a pas été revu depuis.

Bref, les colons européens, et surtout français, sont molestés de mille façons dans tout le Siam, même à proximité de Bangkok. Les protestations élevées par le résident de France restent inutiles et resteront telles, tant que le gouvernement ne décidera pas de faire respecter énergiquement le traité de 1893, qui met sous notre protection, outre nos nationaux, la vaste agglomération des Cambodgiens habitant le Siam.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Le nouveau Préfet du Lot

Nous lisons dans le *Progrès de Saône-et-Loire* :

L'avancement si mérité que reçoit M. Jules-Laurent Rousset, nommé préfet du Lot, comblera de joie ses nombreux amis ; mais le départ de notre sous-préfet causera dans l'arrondissement des regrets profonds.

D'un abord facile et d'une bienveillance rare, M. Rousset avait fait naître, entre ceux qui l'ont approché et lui, des liens que la distance va rompre en apparence, mais qui subsisteront dans les cœurs par le souvenir. Grâce à la droiture de son caractère et à son esprit ouvert, il avait conquis la sympathie et l'estime générales. Corps élus, administrateurs, fonctionnaires trouvaient en lui un conseiller et un ami réservant à tous un accueil d'une simplicité cordiale, prêt à aider de ses lumières ceux qui y faisaient appel, à concilier les rivalités dont l'apaisement pouvait être profitable à la République, sans s'affranchir jamais de défendre les intérêts politiques et de représenter dignement le gouvernement qui l'avait investi de sa confiance.

M. Rousset a une affection toute particulière pour la classe ouvrière et il n'a négligé aucune occasion de la lui prouver, notamment, lorsqu'il s'agissait de remettre aux bons employés des médailles d'honneur. Il avait transformé ces cérémonies en véritables fêtes de famille et soit qu'il allât remettre ces distinctions dans les ateliers mêmes, soit qu'il les distribuât à la sous-préfecture, il trouvait de chaudes paroles de félicitations et d'encouragement pour les travailleurs qui, pendant trente années et plus, avaient été des auxiliaires précieux pour leurs patrons.

M. le ministre de l'intérieur n'a fait que récompenser le mérite et le dévouement à la République en nommant à la préfecture du Lot M. Rousset. Que ce dernier veuille donc bien recevoir nos plus cordiales félicitations, ainsi que l'expression des regrets très sincères que nous cause son départ.

Qu'il nous permette aussi d'exprimer nos respectueux adieux à sa digne compagne. Mme Rousset n'avait pas craint de s'associer, en quelque sorte, à la tâche de son époux, en acceptant de présider ou de patronner des œuvres démocratiques au premier chef. On gardera le souvenir, lui, de sa parfaite affabilité et de sa distinction aisée comme de son esprit.

LAURENT CHAT.

Les mobiles du Lot

Demain, dimanche, les anciens mobiles du Lot se réuniront à l'hôtel du Lion d'Or en un banquet fraternel, sous la présidence de M. Guiraudies-Capdeville, leur ancien commandant.

A l'issue du banquet, ils se rendront au monument de la place Lafayette, pour y déposer une couronne.

Perceptions

M. Lafon, percepteur de Montcuq, est nommé percepteur à Vezeley (Yonne).

M. Valat, percepteur à Castelnau, est nommé percepteur à Montcuq.

M. Duges, percepteur à Montpezat (Tarn-et-Garonne), est nommé percepteur à Castelnau.

Brevet supérieur

Deux jeunes filles seulement ont été admises aux examens du 15 octobre. Ce sont Milles Lafon et Rabanel.

Obsèques

Mardi ont eu lieu, au milieu d'une grande assistance, les obsèques de Mme Delmas, belle-mère de M. Dardenne, directeur des postes et télégraphes.

Nous adressons à la famille nos meilleurs compliments de condoléance.

Postes et télégraphes

Le traitement de M. Barrascou Henri, commis à la recette principale, est porté de 1.500 à 1.800 fr. à partir du 15 juillet dernier.

Sincères félicitations à ce sympathique fonctionnaire.

Cours d'adultes

M. le ministre de l'instruction publique, par arrêté ministériel en date du 26 septembre 1896, a décidé d'accorder les récompenses suivantes aux personnes désignées ci-après, pour services rendus aux cours d'adultes et d'adolescents comme professeurs ou conférenciers.

Diplômes d'honneur

M. Escande, professeur à l'école normale de Cahors.

M. Rouquairol, receveur de l'enregistrement à Cazals.

M. Vincent, conducteur des ponts et chaussées à Cajarc.

M. Andissac, pharmacien à Concots.

Lettres de félicitations

M. Delrieu, inspecteur primaire honoraire à Frayssinet-le-Gélat.

M. Rougier, percepteur à Sauzet.

M. Bousquet, vétérinaire à Concots.

M. Couzy, aide des postes à Concots.

Société des Sauveteurs du Lot

La Société des Sauveteurs se réunira le dimanche 18 octobre courant à 10 heures du matin, dans la salle ordinaire de ses séances (rue J. Caviole), à l'effet de procéder à l'élection du Président.

Ouverture des cours. — Le président des Sauveteurs a l'honneur d'informer les pères de famille que la rentrée des cours de gymnastique et d'escrime aura lieu le 18 octobre courant à 8 heures du matin. Les enfants au-dessus de 8 ans seront admis sur la présentation des parents, qui devront dégager la Société de toute responsabilité en cas d'accident.

Les cours sont absolument gratuits. Les élèves dont l'assiduité laissera à désirer, ainsi que ceux qui auront méconnu l'autorité des professeurs, seront exclus de la Société. Ils seront préalablement appelés à présenter des observations.

Acte de probité

Hier vendredi, Mlle Bermont a trouvé sur la voie publique une certaine somme qu'elle a déposée au bureau de police, où elle est tenue à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Enregistrement

M. Birot-Letourneau, conservateur des hypothèques à Marennnes (Charente-Inférieure), est nommé à Cahors en remplacement de M. Vaissé, qui est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Magne, receveur de l'Enregistrement à Courbeville (Eure-et-Loir), est nommé receveur de l'Enregistrement, des actes civils, des successions et du timbre, à Figeac.

Il remplace M. Calandrin, appelé au bureau de Thiers (Puy-de-Dôme).

Examens et concours. — Université de Toulouse

Baccalauréat secondaire moderne 1^{re} et 2^e parties. — Composition le mardi 3 novembre (matin 6 h. 3/4, soir 1 h. 3/4), à Albi, Auch, Cahors, Foix, Montauban, Rodez, Tarbes, Toulouse.

Oral à partir du mardi 10 novembre, à 2 heures. Les anciens admissibles passeront les premiers. Ils ne seront pas convoqués.

Conscrits : Les candidats de philosophie sur le point de rejoindre le régiment, subiront les épreuves orales, en cas d'admissibilité, le lundi 9 novembre, à 8 heures du matin. Ils ne seront pas convoqués. Les intéressés devront se faire connaître le 20 octobre, par lettre spéciale adressée au secrétariat.

Baccalauréat ès-lettres 2^e partie. — Baccalauréat secondaire classique. — Rhétorique. Composition le mercredi 4 novembre à Albi, Auch, Cahors, Foix, Montauban, Rodez, Tarbes et Toulouse. Matin, 6 h. 3/4 ; soir, 1 h. 3/4.

Philosophie : Composition le jeudi 5 novembre. Matin, 6 h. 3/4.

Oral à partir du 14 novembre. — Les admissibles seront convoqués individuellement. Ceux de rhétorique feront le thème de langues vivantes à 7 heures du matin le jour de l'oral. Il sera accordé trente minutes. — L'usage des lexiques est interdit.

Chien enragé

Dans la soirée de mercredi, un chien que l'on suppose enragé a mordu un grand nombre de ses congénères.

Signalé à la police, cet animal a été recherché mais n'a pu être retrouvé.

On croit que ce chien s'est dirigé du côté de Larroque-des-Ares.

C'est un épagneul noir, d'assez forte taille, portant un collier en nickel.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris**, que nous publions aux annonces.

Beaucoup de malades souffrant de la goutte, de rhumatismes, migraines, névralgies, ont pris les Pilules Suisses à leur plus grande satisfaction.

Tribunal de 1^{re} instance de Cahors

Audience de rentrée du vendredi 16 octobre
Hier, vendredi, à une heure de l'après-midi, le tribunal de 1^{re} instance a tenu sa séance de rentrée, sous la présidence de M. Lurguie.

Le tribunal a confirmé M. Fournié, juge à Cahors, dans les fonctions de juge chargé du règlement des ordres.

Il a ensuite reçu le serment de M. Ausset, juge de paix du canton sud de Cahors, nommé en remplacement de M. Laulanié, admis, sur sa demande, à la retraite.

Le tribunal, jugeant correctionnellement, s'est occupé ensuite de l'affaire Signard, natif à Luzech, qui, à l'occasion d'un commencement d'incendie, aurait tenu des propos outrageants envers la gendarmerie de cette localité.

M. Signard est condamné, pour ce fait, à 50 francs d'amende.

La nommée Conte, Lucie, est condamnée à 10 jours de prison, pour vol d'une somme de 100 francs au préjudice d'un jeune officier de notre ville.

Concours international à Bordeaux

Une Exposition internationale s'ouvrira à Bordeaux le 15 novembre, elle aura lieu sur la grande esplanade des Quinconces et comprendra tous les produits de l'alimentation, vins, spiritueux, liqueurs, cidres, conserves, charcuterie, biscuiterie, laiterie, produits chimiques et hygiéniques, etc.

Afin d'assurer la juste répartition des récompenses, les produits seront classés par départements et examinés par des membres du Jury pris dans chaque région.

Les récompenses consistent en diplômes de grand-prix, diplômes d'honneur, de médailles d'or, d'argent et de bronze. Les envois devront être faits par colis postaux ne dépassant pas 5 kilos.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Directeur, 8, rue du Palais Gallien, à Bordeaux.

Ville de Saint-Gaudens

Grande Foire d'Octobre. — Cette foire, une des plus importantes de toute la région, s'ouvrira le 29, dernier jeudi d'octobre, et durera trois jours.

Grand choix de chevaux de toute race et pour tout service : (selle, trait léger, gros trait, luxe) ; Mules, Mulets et Anes.

Une publicité spéciale a été faite en Espagne. Avis aux vendeurs !!! Avis aux acheteurs !!!

FÊTE DE LA TOUSSAINT

1^{er} Novembre 1896

Extension de la durée de validité des billets D'ALLER ET RETOUR

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2, du vendredi 30 octobre inclus au lundi 2 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 3 novembre.

Les Billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 3 novembre.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournées artistiques MONTI

Mercredi 28 octobre

Avec le concours d'artistes des théâtres du Vaudeville et du Gymnase de Paris, M. Monti, de l'Odéon, donnera sur notre scène deux ouvrages du répertoire courant de la *Comédie-Française* :

LE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Pièce en cinq actes, de REGNARD

George Dandin

Pièce en trois actes de MOLIÈRE

Les habitués de notre théâtre ont assurément gardé un trop bon souvenir des représentations données par M. Monti, pour manquer l'occasion de passer encore avec lui une intéressante et joyeuse soirée.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 10 au 17 octobre 1896

Naissances

Alayrac Germaine, rue Pégéri, 5.

Salvan Joseph, rue du Lycée, 27.

Décès

Blanc Pierre, adjudant en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, 63 ans, rue du Portail-Alban, 7.

Doumer Antoine, cultivateur, 54 ans, rue du Cheval-Blanc, 5.

Daillet Casimir, terrassier, 19 ans, célibataire, rue Clément-Marot, 3.

Paganel Catherine, V^e Desprats, 88 ans, rue du Parc, 5.

Grat Hilaire, boulanger, 60 ans, rue St-James.

ALMANACHS POUR 1897

« Petit bonhomme vit encore ! » Le bon vieux petit almanach, si cher à nos pères, est toujours vivant et bien vivant, et son succès loin de décroître, semble rajeunir encore avec les années qui consacrent son utilité. Ni les journaux, ni

les revues qui se multiplient, ni les innombrables publications de toutes sortes n'ont pu le remplacer. Il est toujours le bienvenu quand il nous arrive sur l'aile des premières brises hivernales. C'est lui qui charmera les longues veillées au coin du feu. C'est lui qui amusera, qui fera rire et qui prodiguera en même temps à tous les plus précieux conseils !

Qu'ils sont variés, à la fois instructifs et récréatifs ces aimables petits livres qui viennent de s'envoler des presses de la maison Plon !

Parmi les plus recherchés du public, il faut citer en tête : l'*Annuaire* et les *Almanachs Mathieu (de la Drôme)*, qui annoncent avec tant d'exactitude le temps qu'il fera pendant l'année, et qui sont d'une utilité quotidienne pour les agriculteurs, les marins, et en général pour tout le monde, car il n'est personne qui n'ait intérêt à savoir quand le soleil brillera, quand le vent soufflera, quand il pleuvra, neigera, grêlera, gélera, etc. Rappelons en même temps que ces almanachs renferment des prévisions détaillées sur le rendement de toutes les récoltes.

L'*Almanach manuel de la Bonne Cuisine et de la Maîtresse de maison* est plein de recettes économiques, de procédés excellents pour faire de bons plats à peu de frais. Les gourmets y trouveront aussi leur compte.

L'*Almanach du Savoir-Vivre*, par la comtesse de Bassanville, est un code très complet de la bonne compagnie ; celui des *Dames et des Demoiselles* traite spécialement de la toilette et de la confection des petits ouvrages de femme ; l'*Almanach de la Mère Gigogne* s'adresse aux enfants ; l'*Almanach de France et du Musée des familles* est une petite encyclopédie des plus instructives ; l'*Almanach scientifique* nous explique les découvertes nouvelles de la science ; l'*Almanach du Parfait Vigneron* constitue le guide du viticulteur, du fabricant de cidre et du liquoriste ; n'oublions pas non plus le *Cultivateur* ni le *Jardinier*.

L'*Almanach des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* et l'*Almanach du Bon Catholique* s'adressent aux personnes pieuses et aux communautés religieuses.

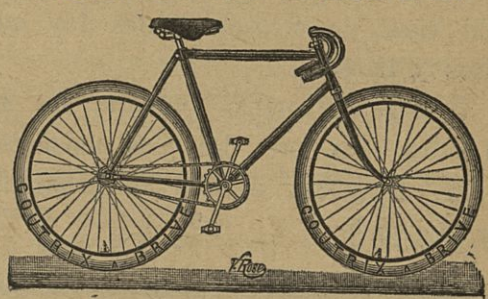
Notons encore, dans des genres différents : le *Parisien*, l'*Astrologique*, l'*Almanach illustré des Jeunes Mères*, le *Petit Almanach national de la France*, recueil patriotique d'anecdotes, de récits militaires et de renseignements utiles aux réservistes et aux territoriaux ; l'*Almanach des Célébrités contemporaines*, galerie des illustrations politiques, militaires, religieuses et artistiques de la France et de l'Etranger ; l'*Almanach Prophétique*, consacré aux sciences occultes, aux prédictions, aux phénomènes les plus curieux du somnambulisme, de l'hypnotisme, du spiritisme et de la divination.

L'*Almanach des Parisiennes*, signé de brillants dessinateurs, est une brochure humoristique, d'un accent très moderne. D'ailleurs, tous ceux qui croient avec raison le rire utile à la santé, tous ceux qui aiment les bons mots, les gaules fantaisies, les histoires burlesques, les drolatiques aventures et les folles équipées, n'ont qu'à s'adresser à une bande de joyeux compères qui s'appellent : le *Lunatique*, le *Comique*, le *Pour rire*, le *Charivari*, gaillards almanachs qui servent la tradition de la vieille gaieté française.

Enfin, fermant la marche, voici venir : le *Mathieu Lœnsberg*, le vénérable aïeul, le doyen des almanachs, qui paraît, imprimé selon l'antique tradition, sur le même papier et avec les mêmes types qu'autrefois. Mathieu Lœnsberg est l'ami des villageois, le guide des paysans, auxquels il donne d'excellentes recettes de toutes sortes.

Ces aimables petits livres, sous une forme commode et modeste, accessible à tous, savent mêler l'agréable à l'utile, se faire comprendre de tous les âges, de toutes les conditions sociales, satisfaire tous les goûts.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE

10, RUE DE LA MAIRIE, 10
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

10, Rue de la Mairie, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, ci-après désignées, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde (*) (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer (*), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balnearius-Bains (*), Banyuls-sur-Mer (*), Biarritz, Boulon-Perthus (le) (*), Combo-Ville, Capvern, Céret (*) (Amélie-les-Bains, la Prele, etc.), Collioure (*), Coniza-Montzeils, Dax, Espéranza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne (Capbreton), Laloque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains (*), Lanne-mezan (Cadéac, Vieille-Aère), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (*) (la Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Nouvelle (la) (*), Ooron-Sainte-Marie (Saint-Christie), Pau, Pierrefitte-Nestales (Barèges, Canterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres (*), Prades (*) (Molitg), Quillan (Ginols, Carcaïères, Escoubère, Usson-les-Bains), Saint-Florent (*) (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Ecausse, Gantiès), Saint-Girons (Aglus), Saint-Jean-de-Loz, Saléchan (Sainte-Marie, Stradan), Salles-de-Béarn, Salles-de-Salat, Usat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (*) (le Verney, Thues, les Escaldas, Graüs-le-Canauelles).

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

(*) Exceptionnellement, les billets de famille délivrés au départ de Paris pour cette gare, sont exclusivement établis aux prix et conditions du paragraphe 4 du Tarif commun G. V. n° 106.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestales, Pau, Bayonne, Bordeaux.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestales, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestales, Bagnères-de-Bigorre,

Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

ALMANACH UNIVERSEL

1897

Le Père la Charrue

J'ai deux grands bœufs dans mon étable. Pierre Dupont.



Se vend à CAHORS :

Chez Jean LARRIVE, fils aîné 16, Rue de la Liberté

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

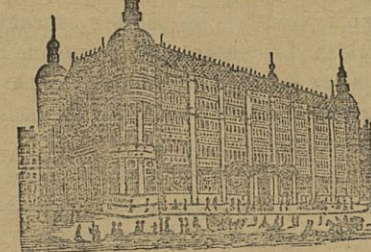
Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

PARIS



GRANDS MAGASINS DU

Printemps NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & C^{ie}, Paris

L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS
L. AUBOURG & C^{ie}
 4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)
 PARIS

La Maison L. AUBOURG & C^{ie}, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'ADRESSER A M. DUEZ, DIRECTEUR
 4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) PARIS.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

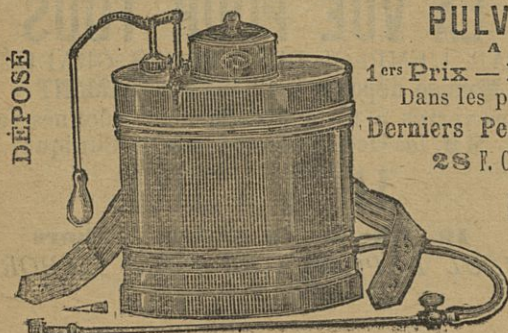
Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

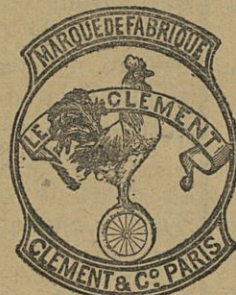
A pompe directe et air comprimé
 1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
 Dans les principaux Centres viticoles de France
 Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
 25 P. CUIVRE JAUNE — 32 P. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.



GRANDE MARQUE NATIONALE

CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER

La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP	Bicyclette de luxe p ^r dames 575 fr. pneumatique DUNLOP
id. extra 450 fr. — —	id. n° 1 id 450 fr. — —
id. n° 1 375 fr. — —	id. n° 2 id 375 fr. — —
id. n° 2 300 fr. — —	Tricycle pour dames 700 fr. — —
Bicyclette-Tandem 750 fr. — —	Tricycle pour hommes 700 fr. — —

Tricycle automobile CLÉMENT, Prix : 1,600 fr. avec le moteur Dion et Bouton.

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.
 DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

IMPUISSANCE de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique : Spitaëls, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

France 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTièrement NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

Le propriétaire-gérant : LATOU.